



N°21-97

**Objet :**

**Marché d'étude de gestion  
patrimoniale et schéma directeur eau  
potable**

**Marché avec le groupement  
d'entreprises formé par les sociétés  
MERLIN / PMH / STRATORIAL**

**DECISION DU PRESIDENT  
DELEGATION DU COMITE SYNDICAL**

**LE PRESIDENT,**

Vu l'arrêté préfectoral n°421 du 7 décembre 2020 portant fusion du syndicat «Roannaise de l'Eau», du syndicat des eaux Rhône -Loire Nord, du syndicat Rhins, Rhodon, Trambouzan et affluents (SYRRTA) et du syndicat du Gantet et création du Syndicat «Roannaise de l'Eau» ;

Vu la délibération n°2021-05 du comité syndical du 20 janvier 2021 donnant délégation de pouvoir au Président pour prendre toute décision concernant la préparation, la passation, la conclusion, l'exécution et le règlement des marchés publics dont le montant est inférieur aux seuils européens de procédure formalisée, quels que soit l'objet, la nature ou le mode de passation lorsque les crédits nécessaires sont inscrits au budget ;

Considérant qu'une consultation en procédure adaptée a été publiée le 19 mai 2021 pour un marché d'étude de gestion patrimoniale et schéma directeur eau potable ;

Considérant que sur la base des offres reçues et les critères de notation énoncés au règlement de la consultation, la commission d'examen des marchés a émis un avis favorable à l'attribution du marché au groupement d'entreprises formé par les sociétés MERLIN / PMH / STRATORIAL sur la base du détail estimatif et quantitatif d'un montant de 265 020,00 € HT.

En conséquence, Monsieur le Président,

**DECIDE**

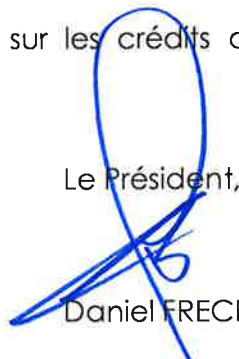
1°) d'approuver et attribuer le marché d'étude de gestion patrimoniale et schéma directeur eau potable, conclu avec le groupement d'entreprises formé par les sociétés MERLIN / PMH / STRATORIAL sur la base du détail estimatif et quantitatif d'un montant de 265 020, 00 € HT ;

2°) de signer le marché correspondant ;

3°) de dire que les dépenses seront réglées sur les crédits ouverts au(x) budget(s) concerné(s).

Roanne, le **21 SEP. 2021**

Le Président,

  
Daniel FRECHET